

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
DISTRICT JUDICIAIRE DE JOLIETTE**

Une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul est tenue en la salle des délibérations du Conseil sise au 18, boulevard Brassard, Saint-Paul, le mercredi 20 décembre 2017, à 19 h 15, sous la présidence de Monsieur le maire, Alain Bellemare, et y sont présents formant quorum:

Madame et Messieurs les conseillers: Serge Ménard
Jacinthe Breault
Jean-Albert Lafontaine
Robert Tellier
Dominique Mondor
Mannix Marion

M^e Richard B. Morasse, directeur général et secrétaire-trésorier, et M. Pascal Blais, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, sont aussi présent.

M. le maire, Alain Bellemare, fait lecture du document intitulé "Faits saillants du budget 2018" et explique sommairement les impacts financiers sur le compte de taxes 2018.

Le directeur général et secrétaire-trésorier produit l'avis de convocation, lequel a été expédié à tous les membres conformément à la Loi.

Le sujet à l'ordre du jour est le suivant:

- 1- Adoption du budget 2018 et du programme triennal en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020;
- 2- Période de questions.

Le directeur général et secrétaire-trésorier soumet les prévisions budgétaires pour l'année 2018. Le sommaire ci-après fait partie intégrante du présent procès-verbal.

REVENUS

Fonds d'administration

Revenus de sources locales

Taxes

. Foncières générales	3 402 000 \$	
. Foncières – Amélioration du réseau routier	269 000	
. Service eau/compensation	273 140	
. Service égout/compensation	137 600	
. Répartition locale	1 294 515	
. Enlèvement des ordures	416 715	
. Service éclairage/compensation	28 220	5 821 190 \$

Compensation tenant lieu de taxes

. Immeubles/écoles élémentaires	68 000 \$	68 000 \$
---------------------------------	-----------	------------------

Autres services rendus

A) **Administration générale**

. Location – Terrains industriels	16 500 \$	
. Autres – Photocopies	250	
. Publicité – Le Paulois	2 250	19 000 \$

B) <u>Transport</u>			
. Location - Abri portatif et divers (fonte/fer)	500 \$		
. Recouvrement - Voirie	4 000		
. Location local (70, chemin Delangis)	<u>7 500</u>	12 000 \$	
C) <u>Hygiène du milieu</u>			
. Racc. Aqueduc/égout	<u>1 500 \$</u>	1 500 \$	
D) <u>Urbanisme</u>			
. Recouvrement - Urbanisme	<u>2 000 \$</u>	2 000 \$	
E) <u>Loisirs et culture</u>			
. Inscriptions - Cours divers	30 000 \$		
. Inscriptions - Patinage artistique	3 000		
. Inscriptions - Hockey mineur	38 000		
. Inscriptions - Soccer mineur	19 380		
. Inscriptions - Semaine de relâche	3 000		
. Inscriptions - Terrains de jeux	76 000		
. Inscriptions - Baseball mineur	4 000		
. Inscriptions - Folies blanches	50		
. Location – Terrains sportifs	1 500		
. Terrains - Vente de garage	<u>200</u>	175 130 \$	
F) <u>Centres communautaires et bibliothèque</u>			
. Location de salles	12 200 \$		
. Revenus de conciergerie	2 800		
. Amendes et location de volumes	<u>350</u>	15 350 \$	
G) <u>Loyers</u>			
. Location - Gymnase (école)	2 000 \$		
. Location - Pavillon du Parc	4 500	6 500 \$	
H) <u>Autres</u>			
	<u>25 \$</u>	25 \$	231 505 \$

Autres revenus de sources locales

. Permis - Fosses septiques	375 \$		
. Permis de constructions	9 000		
. Intérêt de banque	28 000		
. Intérêt arriérés de taxes	65 000		
. Droits sur les mutations	270 000		
. Amendes et pénalités	25 243		
. Cession – Terrains pour fins de parcs	2 000		
. Remb. Redevances G.M.R.	30 000		
. Remb. Redevances Sablières	2 500		
. Remb. Rôle en ligne	2 500		
. Modification zonage	<u>500</u>	435 118 \$	

Transferts conditionnels

. Subvention - Amélioration réseau routier	12 000 \$	
. Subvention - Passages à niveau	10 500	
. Subvention - Emplois d'été	2 200	
. Subvention - Famille au Jeu	500	
. Subvention - Fête de la famille	3 000	
. Commandites - Mardis d'août	1 500	
. Commandites - Folies blanches	1 000	

. Subvention - Collecte sélective	90 000	
. Subvention - Soirée des Bénévoles	600	
. Subvention - Bonne habitude de vie (jardins)	500	
. Subvention – Progr. d'accompagnement en loisir	400	
. Subvention – Politique familiale / MADA	5 750	
. Intérêt - Pavillon du parc Amyot, Préco rue Royale et Place Morin, TECQ, bibliothèque	23 050	151 000 \$

TOTAL DES REVENUS: **6 706 813 \$**

Plus: affectations

. Affectation - surplus accumulé	730 000 \$	
. Affectation - fonds de roulement	(70 100 \$)	659 900 \$

GRAND TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS: **7 366 713 \$**

DÉPENSES

Administration générale

. Législation	166 994 \$	
. Application de la loi	1 000	
. Gestion financière et administrative	550 286	
. Évaluation	119 868	
. Autres	348 770	1 186 918 \$

Sécurité publique

. Police	690 000 \$	
. Répartition - MRC	6 174	
. Protection contre l'incendie	302 000	998 174 \$

Transport routier

. Voirie municipale	753 550 \$	
. Enlèvement de la neige	350 000	
. Éclairage de rues	49 706	
. Circulation	6 000	
. Transport en commun	106 412	1 265 668 \$

Hygiène du milieu

. Aqueduc	276 154 \$	
. Traitement des eaux usées	58 030	
. Égouts	95 835	
. Enlèvement et destruction des ordures	481 182	
. Bacs roulants bleus	20 733	
. Autres (CARA)	200	
. Répartition - MRC	12 215	944 349 \$

Urbanisme et mise en valeur du territoire

. Urbanisme et zonage	175 432 \$	
. Promotion et développement industriel	47 812	
. Office municipal d'habitation	5 000	228 244 \$

Loisirs

. Complexe communautaire	130 200 \$	
. Centre Léo-Goyet	6 650	
. Gymnase - école	2 800	
. Patinoires	81 650	
. Parcs et terrains de jeux	146 450	
. Pavillon du parc	37 050	
. Activités - Camp de jour	177 600	
. Autres	298 262	
. Fête de la Famille	12 290	
. Semaine de relâche	9 390	902 342 \$

Culture

. Bibliothèque	69 025 \$	
. Concerts - Mardis d'août	20 650	
		89 675 \$

Autres dépenses

. Frais de financement	539 043 \$	539 043 \$
------------------------	------------	-------------------

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT: **6 154 413 \$**

Autres activités financières

. Remboursement capital		886 800 \$
-------------------------	--	-------------------

État activités - investissement **325 500 \$**

GRAND TOTAL DES DÉPENSES: **7 366 713 \$**

2017-1220-419

Considérant que, d'après ses prévisions budgétaires, la Municipalité de Saint-Paul a, à prévoir au cours de l'année 2018, des dépenses s'élevant à 7 366 713 \$;

Considérant que, pour défrayer ces susdites dépenses, la Municipalité de Saint-Paul prévoit des revenus non fonciers de 3 695 713 \$;

Considérant que, pour combler la différence entre lesdites dépenses et les revenus non fonciers, il est requis la somme de 3 671 000 \$;

Considérant que le Conseil municipal doit également adopter le programme des dépenses en immobilisations pour 2018, 2019 et 2020;

Considérant que M. Alain Bellemare, maire, explique verbalement les orientations et les impacts des prévisions budgétaires 2018;

Sur la proposition de M. Serge Ménard, il est résolu:

- 1- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

- 2- Que les prévisions budgétaires 2018 ainsi que le chiffré 2018 soient adoptés dans leur forme et teneur;
- 3- Que, pour fins d'équilibre budgétaire, une somme de 730 000 \$ provenant du surplus libre soit appropriée au présent budget;
- 4- Qu'une taxe foncière générale soit et est imposée sur les biens-fonds imposables de la Municipalité de Saint-Paul au taux de 0,615 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation, le tout, tel que porté au rôle d'évaluation en vigueur aux fins de pourvoir aux dépenses du budget ci-dessus adopté;
- 5- Que le Conseil municipal précise que le taux de la taxe foncière générale de 0,615 \$ du cent dollars (100 \$) d'évaluation apparaît au compte de taxes comme suit:

taxe foncière générale:	0,57 \$ du 100 \$ d'évaluation;
amélioration du réseau routier:	0,045 \$ du 100 \$ d'évaluation;
- 6- Que, de plus, le Conseil municipal adopte le document intitulé « Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 » dans sa forme et teneur.

Monsieur le maire s'est abstenu de voter

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

M^{me} Henriette Champoux: M^{me} Champoux demeurant au 310, boulevard Brassard, Saint-Paul, demande si les taux de taxes du milieu rural vont augmenter à long terme.

M. le maire, Alain Bellemare, explique que le développement actuel de la Municipalité permet de contenir les taxes municipales à des niveaux acceptables. À long terme, c'est difficile de se prononcer.

En complément, M^{me} Jacinthe Breault, conseillère municipale, ajoute que la valeur des terres agricoles a augmenté de 30 % entre l'ancien et le nouveau rôle d'évaluation. Elle précise que cela a également un impact sur le compte de taxes.

Fin de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017 à 19 h 30.

(Signé)

Alain Bellemare

Richard B. Morasse

M. Alain Bellemare
Maire

M^c Richard B. Morasse, MBA
Directeur général et Secrétaire-trésorier